

Investissement Canada—Loi

M. Nystrom: J'invoque le Règlement, afin de tirer les choses au clair. Le député libéral a invité le député de Lanark-Renfrew-Carleton à traverser le parquet de la Chambre pour se joindre au parti libéral. Je crois avoir entendu ce dernier répondre qu'il s'y était déjà trouvé. J'ignorais qu'il avait été libéral et je voudrais qu'on le précise.

M. Dick: C'est hors de propos.

M. Boudria: Il ne s'agit certainement pas d'un rappel au Règlement, mais la question est intéressante. Le député a admis avoir été membre d'un parti de ce côté, mais je croyais qu'il s'agissait du NPD et non pas du parti libéral. Quoi qu'il en soit, je disais qu'il est question dans cette motion d'un gouvernement plus transparent. C'est ce que souhaite, je le sais, la députée de Gatineau (M^{me} Mailly). Ses interventions sur différents sujets me portent à croire qu'elle souhaite, en effet, plus de transparence. Elle a peut-être troqué son opinion contre la construction d'un pont ou de je ne sais quel ouvrage dans sa circonscription. Nous l'apprendrons peut-être lorsqu'elle sera de retour.

• (1510)

Je voudrais vous signaler, monsieur le Président, que les conservateurs se sont contredits par le passé à propos de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Je ne les accusais pas, bien sûr, d'être hypocrites. Fait intéressant, à titre d'exemple, le député conservateur de cette région affirmait à ses électeurs, à propos de la prise de contrôle de Black & Decker, qu'il ne pouvait pas empêcher cette intervention de GE ni protéger les emplois en cause parce que la Loi sur l'examen des investissements étrangers n'était pas assez contraignante. Qu'un conservateur réclame une loi qui limite davantage les investissements étrangers me paraît suffisant pour que le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) retire immédiatement son projet de loi. Le député de cette circonscription qui a signalé cette lacune devrait sans doute demander de ce fait que le ministre démissionne. Mais il n'en est rien.

Les députés conservateurs ne peuvent même pas prendre la parole. On dirait que le whip de leur parti, le leader parlementaire et d'autres, les ont enchaînés à leur pupitre et bâillonnés. Par le passé, le député de Simcoe a déjà affirmé que nous avions besoin d'une loi plus musclée en matière d'investissement étranger. Il s'agissait là d'un point de vue conservateur exprimé par un député conservateur. Je suis certain que lorsque le ministre de l'Expansion industrielle régionale lira nos délibérations d'aujourd'hui dans le hansom, il découvrira soudain la grande erreur qu'il a commise en proposant ce projet de loi. Il faut espérer qu'il retirera alors son projet. Tout au moins, il pourrait approuver les amendements que vient de proposer notre collègue.

Naturellement, nous savons quelle est la position du gouvernement en matière d'investissement étranger. Il a déjà dit ici même que le Canada était ouvert aux investisseurs. Chacun souhaite que le Canada le soit, essentiellement parce qu'il ne leur a jamais été fermé. Cela nous le savons tous. Vous le savez bien, monsieur le Président, que le Canada a toujours été

ouvert aux investisseurs. A un moment donné, les conservateurs se sont imaginés que la boutique canadienne était fermée, même si l'AEIE avait approuvé 97 p. 100 des demandes et que quelques députés conservateurs, surtout de la région de Simcoe, ont dit que pour protéger les emplois à la Black & Decker, il fallait renforcer l'Agence.

En dépit de ces vues très explicites et de ces importantes questions, le gouvernement a néanmoins proposé une mesure régressive. Il faut espérer qu'il se rachète un peu en approuvant au moins les amendements à l'étude.

Il faut que l'investissement étranger soit effectué de manière à protéger nos emplois. En réalité, aucun d'entre nous ne s'oppose à ces investissements.

Monsieur le Président, je voudrais vous signaler que nous n'avons pas le quorum à l'heure actuelle.

Le président suppléant (M. Charest): Je demande donc au greffier adjoint de compter les députés qui sont présents.

Et les députés ayant été comptés:

Le président suppléant (M. Charest): Comme il n'y a pas quorum, je demande que l'on appelle les députés.

Et la sonnerie s'étant arrêtée:

Le président suppléant (M. Charest): Nous avons maintenant atteint le quorum et nous allons de nouveau entendre le député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria).

M. Boudria: Je vous remercie, monsieur le Président. Je constate avec plaisir que les députés conservateurs sont de retour à la Chambre.

Des voix: Où sont les libéraux?

M. Hawkes: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député est ici depuis assez longtemps pour savoir qu'il n'est pas censé faire allusion à la présence ou à l'absence de députés, ou encore au fait que tous les libéraux sont sortis pour qu'il n'y ait pas le quorum.

Le président suppléant (M. Charest): A l'ordre, je vous prie. Je pense que différents points de vue ont été signalés dont celui du député de Calgary-Ouest (M. Hawkes). Nous allons maintenant laisser le député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria) terminer son intervention.

M. Boudria: Monsieur le Président, évidemment je n'ai jamais signalé que tel ou tel député était absent. Je suis seulement heureux de constater que les présences sont particulièrement nombreuses cet après-midi.

Pour la gouverne de ceux qui l'ignoraient, nous sommes en train d'examiner les amendements du groupe n° 8 concernant le projet de loi C-15. La question porte sur l'ouverture du gouvernement. Il est plutôt difficile d'aborder cette question sans parler des nominations faites dans le secret. Par exemple, la nomination de M. Bud Sherman qui serait le fait du ministre des Communications (M. Masse). On se rend compte de l'attitude discrète et des méthodes choquantes auxquelles ont recouru certains membres du cabinet pour intimider les autres députés conservateurs, sans compter ceux de l'opposition.